



Doc. 14083
24 avril 2017

Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010)?

Amendement n° 7

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 7, insérer le paragraphe suivant:

«Étant donné les rapports alarmants qui font état de l'enlèvement de certaines d'hommes au motif de leur orientation sexuelle alléguée en Tchétchénie, l'Assemblée prie instamment la Fédération de Russie de lancer immédiatement une enquête transparente sur ces allégations afin de traduire en justice les responsables et d'assurer la sécurité de la communauté des LGBTI dans le Caucase du nord, ainsi que celle des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes qui dénoncent de telles violations.»

Note explicative

Récemment, le journal indépendant Novaya Gazeta a signalé que plusieurs hommes soupçonnés d'être homosexuels avaient été enlevés et torturés, et que certains étaient même morts suite aux mauvais traitements subis pendant leur incarcération; l'un d'entre eux aurait été tué par sa famille au nom de «l'honneur». Ces allégations mériteraient de faire l'objet d'une enquête sérieuse de la part des autorités fédérales russes.

Déposé par:

WOLD Morten, Norvège, CE
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
JENSSEN Frank J., Norvège, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
VALEN Snorre Serigstad, Norvège, GUE

